

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
DIRECTION CENTRALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le retard considérable enregistré dans la constitution de la caution de bonne exécution objet de contrat n°10/2024 du 14/03/2024, visé par la Commission Sectorielle des Marchés/MDN sous le n°266 en date du 07/03/2024, portant sur l'acquisition de dix (10) machines cadreuses automatiques du rond à béton.

L'**EURL EMPI**, sise à la cité lhaddaden, rue tekamera SOMACOB Bt E4 lot 126 Béjaia 06000, est mise en demeure pour prendre toutes les mesures nécessaires, afin de constituer la caution de bonne exécution objet du marché.

L'**EURL EMPI** est tenue de répondre aux injonctions de la présente mise en demeure, dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la date de publication du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), les quotidiens nationaux et le site WEB du Ministère de la Défense Nationale.

Faute de quoi, l'acheteur sera dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives réglementaires à son encontre.